

## Fiche signalétique

Date d'émission : 30-mars-2021 Date de révision : 19-avr.-2021 Version 1

#### 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit CyStain PI Absolute P - Staining Buffer

Code du produit 05-5022-P01

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

## Adresse du fabricant

Sysmex Americas 577 Aptakisic RD Lincolnshire, IL 60069 USA

## Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro de téléphone du

fournisseur initial

Numéro d'appel d'urgence

(224) 543-9500

Chemtel 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## État physique Liquide

#### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

## Mot indicateur

Danger

## Mentions de danger

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

EN / HGHS Page 1/8



#### Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### <u>Substance</u>

Non applicable.

#### <u>Mélange</u>

	Nom chimique	No. CAS	% en poids	d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
ł	Hydrogen chloride	7647-01-0	1-5	LCRMD) -	-

## 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

Conseils généraux Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si

la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

EN / HGHS Page 2/8

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires

graves.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Non déterminé.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun. Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

Date de révision: 19-avr.-2021

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles**Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

**Méthodes de nettoyage**Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

EN / HGHS Page 3/8

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de

Date de révision: 19-avr.-2021

protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

## Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Hydrogen chloride 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 ppm	CEV: 2 ppm	Ceiling: 2 ppm

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Si nécessaire, se référer aux

réglementations et normes appropriées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Si nécessaire, se référer à

la réglementation et aux normes appropriées.

**Protection respiratoire** Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectNon déterminéCouleurNon déterminéOdeurNon déterminéSeuil de perception de l'odeurNon déterminé

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

**pH** 7.5

Point de fusion / point de

congélation

Non déterminé

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Non déterminé

an détarminé

Point d'éclair Non déterminé

EN / HGHS Page 4/8

Taux d'évaporationNon déterminéInflammabilité (solide, gaz)Non déterminé

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Non déterminé

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Non déterminé

ou d'explosivité

Pression de vapeur Non déterminé Densité de vapeur Non déterminé Densité relative Non déterminé Solubilité dans l'eau Non déterminé Solubilité dans d'autres solvants Non déterminé Coefficient de répartition Non déterminé Température d'auto-inflammation Non déterminé Température de décomposition Non déterminé Viscosité cinématique Non déterminé Viscosité dynamique Non déterminé Propriétés explosives Non déterminé. Propriétés comburantes Non déterminé.

Autres renseignements

Point de ramollissement

Masse moléculaire

Teneur en COV (%)

Masse volumique du liquide

Masse volumique apparente

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Pas réactif dans des conditions normales.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter** Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

**Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

EN / HGHS Page 5/8

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

**ETAmél (orale)** 5,340.5443 mg/kg **ETAmél (cutané)** 86,424.00 mg/kg **ETAmél (inhalation-** 1.14 mg/L

poussière/brouillard)

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
Hydrogen chloride 7647-01-0			= 1.68 mg/L (Rat) 1 h	
Trizma = 5900 mg/kg(Rat) 77-86-1		> 5000 mg/kg(Rat)	-	
Sodium Chloride 7647-14-5	= 3 g/kg(Rat)	> 10000 mg/kg(Rabbit)	> 42 g/m³(Rat)1 h	

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation** Provoque des lésions oculaires graves. **oculaire** 

Cancérogénicité

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour

l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrogen chloride	-	Group 3	-	X
7647-01-0				

#### Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Sodium Chloride	-	4747 - 7824: 96 h	-	340.7 - 469.2: 48 h
7647-14-5		Oncorhynchus mykiss		Daphnia magna mg/L
		mg/L LC50 flow-through		EC50 Static

EN / HGHS Page 6/8

5560 - 6080: 96 h	1000: 48 h Daphnia
Lepomis macrochirus	magna mg/L EC50
mg/L LC50 flow-through	
6020 - 7070: 96 h	
Pimephales promelas	
mg/L LC50 static	
6420 - 6700: 96 h	
Pimephales promelas	
mg/L LC50 static	
12946: 96 h Lepomis	
macrochirus mg/L LC50	
static	
7050: 96 h Pimephales	
promelas mg/L LC50	
semi-static	

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

Date de révision: 19-avr.-2021

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour Remarque

d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

Non réglementé MEX

IATA Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à Non applicable des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

La Convention de Stockholm sur les Non applicable polluants organiques persistants

EN / HGHS Page 7/8

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### **Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Hydrogen chloride	Х	X	Х	Х	X	Х	Х	Х
Trizma	X	Х	Х	Х	X	Х	X	Х
Sodium Chloride	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х	X

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité Non Instabilité Non Dangers particuliers

Non déterminé déterminé déterminé Non déterminé

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité Non Dangers physiques Protection individuelle

Non déterminé déterminé Non déterminé Non déterminé

#### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

\* Valeur limite maximale

\* Désignation de la peau

Date de révision: 19-avr.-2021

Note de révision: nouveau format.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique